

VOTRE DEVIS

Barcelone - ¡ Lo esencial de Barcelona !

Hébergement en famille (à Barcelone - sous réserve de disponibilité)

REGION DE BARCELONE

Jour 1 Jeudi 20 décembre 2018**Départ, Barcelone**

Lieu de rendez-vous : Lycee Rosa Luxembourg - 66140 - Canet En Roussillon

Mise en place : 06h00 Départ de l'autocar : 06h15

Itinéraire : Via Figueras...

(Immobilisation de l'autocar pendant 09h00 à Barcelone)Départ de votre établissement le matin. *Petit déjeuner et déjeuner non inclus.*

Arrivée à Barcelone à 09h00. Matin, balade libre sur les Ramblas. Puis, découverte du port en bateau **Golondrinas**. En fin de matinée, visite du **musée maritime**, situé dans les anciens arcenaux royaux de la ville. Après-midi, visite de **l'aquarium**, à la découverte des fonds marins les plus extraordinaires. En fin de journée, balade libre dans le Quartier Gothique. Rendez-vous avec votre conducteur à 18h30 et transfert vers votre lieu d'hébergement. Accueil par notre responsable local à 19h00 pour la présentation des familles hôtesse. Installation, dîner et nuit.

Jour 2 Vendredi 21 décembre 2018**Barcelone*****(Immobilisation de l'autocar pendant 03h00)***

Départ à 09h00 avec un panier repas pour le déjeuner. Le matin, vous prendrez le **téléphérique de Montjuich** pour monter sur la coline. Ensuite, visite du **château de Monjuic** qui vous offrira une vue incroyable sur la ville et sur le port. Puis, visite du **jardin botanique**, dont les différents espaces vous donneront un aperçu de la diversité de la flore méditerranéenne. L'après-midi, visite libre du **Pueblo Español (ouv.tlj.)**, reflet suggestif des différentes provinces espagnoles. Temps libre à Montjuich et découverte des installations olympiques créées à l'occasion des Jeux de 1992. Rendez-vous avec votre conducteur à 18h00 et départ vers la France. Arrivée à votre établissement à 20h45. *Dîner non inclus.*

L'ORDRE DES VISITES PEUT ETRE MODIFIE POUR DES RAISONS TECHNIQUES.

Les horaires prévus dans ce programme sont toujours formulés sous la plus expresse réserve du respect impératif et premier des règles en matière de coordination de transports. Si, à cause d'un événement imprévu, les horaires se trouvent décalés, les prévisions du programme peuvent être bouleversées et modifiées pour respecter la réglementation en matière de coordination des transports lorsque cela le nécessite et l'exige.